

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **NitramOil**
Code du produit: 1.284

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produit lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Sirona Dental A/S
Rho 10
DK-8382 Hinnerup Denmark
Tel.: +45 87439060
Fax: +45 87439061
E-mail: contact.hygiene@sirona.com
Homepage: http://www.sirona.com

Service chargé des renseignements: Département "sécurité des produits"

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Service de consalton en cas d'intoxication university Mainz +49(0)6131/19240
Information de poison:+49(0)700/GIFTINFO

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Aérosol 3 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
néant
Mention d'avertissement Attention
Mentions de danger H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Synthétique carbure d'hydrogène-huile,esters d'huile
Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

Composants dangereux:

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol	 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<2,5%
----------------------------	--	-------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Position et transport en position latérale stable.
Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux: Immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Après ingestion: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

Nom du produit: NitramOil

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
- Autres indications: Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Préventions des incendies et des explosions:
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
- Indications concernant le stockage commun:
- Autres indications sur les conditions de stockage:
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

VME | Valeur à long terme: 10 mg/m³

- DNEL

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

Dermique	DNEL Long-term - systemic effects	8,3 mg/kg bw/day (wrk)
Inhalatoire	DNEL Long-term - systemic effects	5,8 mg/m ³ (wrk)

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

Nom du produit: NitramOil

(suite de la page 2)

. PNEC

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

PNEC Soil (Boden)	1,04 mg/kg (---)
PNEC Fresh water sediment (Süßwassersediment)	1,29 mg/kg (---)
PNEC freshwater (Süßwasser)	0,004 mg/l (---)
PNEC marine water (Meerwasser)	0,004 mg/l (---)
PNEC mikrobiological activity in waste water	100 mg/l (---)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

. Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux $\leq 0,7$ mm 480min (8h) EN374

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:

Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

Forme:

Aérosol

Couleur:

Jaune clair

. Odeur:

Caractéristique

. Seuil olfactif:

Non déterminé.

. valeur du pH:

Non déterminé.

. Changement d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

. Point d'écoulement

< -40°C °C ((DIN ISO 3016))

. Point d'éclair

> 200 °C ((DIN ISO 2592))

. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

. Température d'inflammation:

Température de décomposition:

Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives:

Non déterminé.

. Limites d'explosion:

Inférieure:

non déterminé

Supérieure:

non déterminé

. Pression de vapeur à 20 °C:

<0,001 hPa

. Densité à 20 °C:

0,84 g/cm³

. Densité relative

Non déterminé.

. Densité de vapeur:

Non déterminé.

. Taux d'évaporation:

Non applicable.

. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

. Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

Nom du produit: NitramOil

(suite de la page 3)

- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique à 40 °C: 25 mm²/s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
 - Solvants organiques: 0,0 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >5.000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:

- Corrosion cutanée/irritation cutanée

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

Effet d'irritation de la peau | OECD 404 | - (rabbit)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

Effet d'irritation des yeux | OECD | - (rabbit)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité subaiguë à chronique:

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

Oral | NOAEL (90d) | 100 mg/kg (rat)

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- Toxicité aquatique:

2,6-Di-tert-butyl-p-kresol

EC50 (48h) 0,17 mg/l (daphnia magna/gr. Wasserfloh)

EC50 (72h) 0,42 mg/l (Desmodesmus subspicatus/Grünalge)

LC50 (72h) >0,57 mg/l (danio rerio/ Zebraabärbling)

NOEC >0,39 mg/l / 21d (daphnia magna/gr. Wasserfloh)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

Nom du produit: NitramOil

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 12.4 Mobilité dans le sol · Autres indications écologiques: · Indications générales: | <p style="text-align: right;">(suite de la page 4)</p> <p>Pas d'autres informations importantes disponibles.</p> <p>Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB · PBT: · vPvB: | <p>Non applicable.</p> <p>Non applicable.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 12.6 Autres effets néfastes | <p>Pas d'autres informations importantes disponibles.</p> |

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 No ONU · ADR, IMDG, IATA | <p>UN1950</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG · IATA | <p>1950 AÉROSOLS
AEROSOLS
AEROSOLS, non-flammable</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR | <p></p> |
|  | <p></p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette | <p>2 5A Gaz.
2.2</p> |
| ----- | |
| <ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA | <p></p> |
|  | <p></p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label | <p>2.2
2.2</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA | <p>néant</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: | <p>Non</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Stowage Code | <p>Attention: Gaz.
-
F-D,S-U
SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Segregation Code | <p></p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | <p>Non applicable.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: | <p></p> |
| ----- | |
| <ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) | <p>1L
Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels | <p>3
E</p> |
| ----- | |
| <ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) | <p>1L
Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity</p> |

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.11.2017

Numéro de version 1801

Révision: 02.11.2017

Nom du produit: NitramOil

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.2

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

· RÉGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:
· Acronymes et abréviations:

Département "sécurité des produits"

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Aerosol 3: Aerosols – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique –

Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente